



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

L'Association hôtelière du Grand Montréal salue le règlement encadrant la location de logements à court terme de la Ville de Montréal

Montréal, le 30 janvier 2025 – L'Association hôtelière du Grand Montréal accueille favorablement l'annonce du nouveau règlement visant à mieux encadrer la location de logements à court terme, de type *Airbnb*, de la Ville de Montréal.

« Cette réglementation représente une avancée positive pour le secteur hôtelier montréalais. Elle renforce l'attractivité de nos établissements en garantissant une expérience sécuritaire et de qualité. Nos établissements sont prêts à répondre aux besoins croissants des voyageurs avec une offre variée et adaptée », affirme Dominique Villeneuve, présidente-directrice générale de l'AHGM.

L'Association Hôtelière offre toute sa collaboration aux autorités municipales et aux acteurs du secteur touristique pour assurer une mise en œuvre efficace de cette réglementation.

À propos de l'AHGM

Fondée en 1949, l'Association hôtelière du Grand Montréal est la porte-parole de l'industrie hôtelière du Grand Montréal. Avec dans ses rangs une centaine d'établissements hôteliers totalisant plus de 19 000 chambres, elle soutient, représente, valorise et mobilise les acteurs.trices de son industrie dans une perspective de développement durable.

[Site web](#) | [LinkedIn](#) | [Facebook](#)

-30-

Contact média

Jean-Maxime St-Hilaire
Flanagan Relations publiques
438 492-3811
jean-maxime@flanagannrp.com